

Image not found or type unknown



Passer devant notaire pour une Location/vente ?

Par **chevaux60**, le **09/08/2014** à **17:04**

Bonjour , voila j'ai voulu avoir quelques petits renseignements sur la location/ vente doit ont passer devant notaire ? il a t' il des frais pour la rédaction du bail? qui doit payer ces frais ? et a combien a peu près s élèvent ils ?

deuxième question , la maison a une partie qui fait partie du lot a coté (toujours au même propriétaire) est il possible qu'il fasse une donation ? est on obligé de faire une copropriété ? et bien sur d'avoir un syndic ?

Merci de vos réponses